



Digne-les-Bains, le 11 juillet 2017

## Programme des actions de prévention des accidents en montagne durant la période estivale

Dans le cadre de la politique départementale de prévention des accidents en montagne, plusieurs actions spécifiques se dérouleront les 17, 18, 26 juillet et les 01 et 18 août prochains.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche partenariale entre les services de l'État (Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Gendarmerie Nationale). Elles se déroulent dans le cadre des opérations de prévention et de communication mises en place par le Ministère chargé des sports.

Ces opérations seront animées par la DDCSPP, le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) et un volontaire en service civique.

### Programme :

- **17 juillet, 9h00, « Sentier Martel » côté Maline :**
  - Mise en place d'un « village prévention » près du Chalet de La Maline (sensibilisation des usagers de la montagne sur les bonnes pratiques à adopter) ;
  - Remontée du sentier depuis le point sublime pour aller au-devant des usagers afin d'échanger et de les sensibiliser aux risques ;
  - Distribution de mementos « *Pour que la montagne reste un plaisir* ».
  
- **19 juillet, 9h00, « Gorges de Trévans » :**
  - Mise en place d'un « village prévention » près de l'entrée des gorges ;
  - Parcours du grand tour des gorges pour aller au-devant des usagers afin d'échanger et de les sensibiliser aux risques ;
  - Distribution de mementos « *Pour que la montagne reste un plaisir* ».

Contact presse : Sara JANSSEN - 04 92 36 72 10 - 06 89 81 70 96  
Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

- **26 juillet, 9h00, « Ubaye, Maurin-Maljasset » :**
  - Mise en place d'un « village prévention » aux principaux départs des itinéraires de randonnée ;
  - Présence du berger en charge de la maraude et de la conciliation des pratiques bergers-pratiquants de sports de nature ;
  - Déplacement en pleine nature pour sensibiliser les randonneurs ;
  - Distribution de mementos « *Pour que la montagne reste un plaisir* »
- **01 août, 9h00, « Saint-Jean Montclar, chaîne de la Blanche » :**
  - Mise en place d'un « village prévention » au départ du télésiège ;
  - Information et sensibilisation sur la pratique du VTT ;
  - Information et sensibilisation (en matinée) sur la pratique du vol libre ;
  - Parcours dans le vallon de Provence ;
  - Présence du berger en charge de la maraude et de la conciliation des pratiques bergers-pratiquants de sports de nature.
- **18 août, 9h00, « Ubaye, Val d'Oronave »**
  - Parcours dans le vallon de Provence ;
  - Présence du berger en charge de la maraude et de la conciliation des pratiques bergers-pratiquants de sports de nature ;
  - Distribution de mementos « *Pour que la montagne reste un plaisir* ».

Site ministériel dédié à la prévention et aux bons comportements pour la pratique d'activités sportives en montagne : <http://preventionete.sports.gouv.fr/>

**La presse est conviée à assister à ces opérations.**

